

BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2017

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE 2017

Cette note est annexée au budget primitif 2017 et sera publiée sur le site internet de la commune

1. FONCTIONNEMENT

1. DEPENSES

Pas d'évolution notable par rapport au budget 2016. Les évolutions de l'année N-1 sont pérennisées :

- L'adhésion au service intercommunal de l'APGL qui accompagne la commune dans l'établissement d'un nouveau schéma directeur : 3 500€
- La prise en compte des dépenses de personnel dédié à l'assainissement (habituellement payées par le budget principal) : 18 000€
- Changement de régime de TVA avec la fin du droit à déduction de TVA

a) Recettes

L'estimation de la consommation d'eau potable en 2017 est de 190 000 m³.

Les Participations à l'Assainissement Collectif en 2016 sont estimées à 11 600€.

Ces éléments permettront de ne pas augmenter la part communale de la redevance d'assainissement collectif en 2017. Elle restera donc stable à 1.01€ / m³.

1.1. INVESTISSEMENT

L'année 2017 sera marquée par des travaux de rénovation du réseau de collecte pour 736 326€, quelques extensions du réseau pour 149 000€ et surtout la poursuite de la réalisation du nouveau schéma directeur d'assainissement pour un coût 2017 de 165 603€ H.T.

2. L'EQUILIBRE DU BUDGET

Le budget primitif de l'assainissement s'équilibre à :

- **En section d'exploitation : 352 165.27€**
- **En section d'investissement : 1 180 617.52€**